

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA VILLE DE LINGOLSHEIM Octobre à Décembre 2005

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2005 visées par la Préfecture le 11 octobre 2005

I/AFFAIRES FINANCIERES

1) Diverses subventions

a) Subvention Boxing club – gala du 16 octobre

Le conseil municipal à l'unanimité

- attribue une subvention de 2 000,- € pour l'organisation de la rencontre franco-allemande du 16 octobre 2005.

b) Subvention Fonds Local d'Animation de Quartier

Le conseil municipal à l'unanimité

- attribue une subvention de 1 500 € à l'Albatros pour l'organisation du festival des cultures émergentes le 1^{er} octobre 2005.

c) Subventions sociales

Le conseil municipal à l'unanimité

- attribue une subvention de 250 € au titre de l'année 2005.

2) Ecoles d'arts

a) Tarifs pour les ateliers du dimanche école de danse

Le conseil municipal par 28 voix pour et 5 abstentions

- fixe le tarif de l'atelier de danse du dimanche à :
 - résidents 16 €
 - non résidents 27 €

b) Acquisition d'instruments de musique

Le Conseil Municipal à l'unanimité

- Pour la création de nouveaux ateliers de pratiques collectives dans les écoles d'arts

- charge Monsieur le Maire d'introduire les demandes de subvention pour l'acquisition d'instruments auprès des différentes instances susceptibles de participer.

II/ PERSONNEL

1) Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture chef

Le Conseil Municipal à l'unanimité

- Vu l'avis favorable du CTP en date du 03 octobre 2005

- approuve le rétablissement de l'intéressée dans le grade d'auxiliaire de puériculture chef à compter du 15 août 2005.

2) Création d'un poste de chargé de mission « actions santé » et convention avec la Ligue contre le Cancer

Le conseil municipal à l'unanimité

- Vu l'avis favorable du CTP en date du 3 octobre 2005

- décide la création d'un poste de chargé de mission « actions santé » à compter du 15 octobre 2005
- approuve le projet de convention avec la Ligue contre le Cancer pour l'action contre le tabac .
- charge Monsieur le Maire de signer la convention au nom de la Ville.

3) Création d'un poste de chef de projet réseaux

Le conseil municipal à l'unanimité

- Vu l'avis favorable du CTP en date du 3 octobre 2005

- décide la création d'un poste de chef de projet réseaux pour un contrat à durée déterminée de 3 ans, renouvelable expressément.

4) Création d'un poste de professeur des écoles municipales d'art

Le conseil municipal à l'unanimité

- Vu l'avis favorable du CTP en date du 3 octobre 2005

- décide la création d'un emploi de professeur supplémentaire pour l'école municipale d'art.

5) Suppression d'un poste animateur technique cyberbase emploi jeune

Le conseil municipal à l'unanimité

- Vu l'avis favorable du CTP en date du 3 octobre 2005

- décide la suppression à compter du 1^{er} octobre 2005 de l'emploi jeune « animateur technique cyberbase ».

6) Modification des grilles salariales des personnels de nettoyage, de service et d'animation.

Le conseil municipal par 28 voix pour et 5 abstentions

- Vu l'avis partagé du CTP en date du 3 octobre 2005

- décide d'appliquer la grille indiciaire des agents d'entretien pour les agents de service et les femmes de ménage et la grille des agents d'animation pour les animateurs péri-scolaires sous contrat.

III/ AFFAIRES TECHNIQUES

1) Location des baux de chasse

Le conseil municipal par 28 voix pour et 5 abstentions

- décide de consulter les propriétaires des terrains par écrit
- crée un lot unique de chasse composé de l'ensemble de la zone chassable du ban de la commune diminuée de la surface des zones de droit de chasse réservée que certains propriétaires sont en droit de demander
- traite de gré à gré avec l'adjudicataire actuel de la chasse s'il demande à exercer son droit de priorité. Dans le cas contraire, un appel d'offres sera lancé en vue de désigner le nouvel adjudicataire
- désigne Monsieur SPRENG & Monsieur HISSLER, pour siéger à la commission consultative et, le cas échéant, à la commission d'ouverture des plis.

2) Divers avenants

a) Terrain de football synthétique

Le conseil municipal par 32 voix pour et 1 abstention

- Considérant les travaux supplémentaires nécessaires au vu de la configuration du terrain

- Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 3 octobre 2005

- approuve les deux avenants proposés pour le terrain de football synthétique

→ pour la maîtrise d'œuvre : 2 332,45 € HT soit 2 789,61 € TTC

→ pour le lot n° 1 aménagement du terrain : 28 136,07 € HT soit 33 650,74 € TTC

b) Maison de l'enfance - avenants aux marchés de travaux

Le conseil municipal à l'unanimité

- Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres, réunie le 3 octobre

- approuve les avenants proposés
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents y relatifs.

c) actipôle – avenant - lot 18 – aménagements extérieurs

Le conseil municipal à l'unanimité

- Vu la réunion de la commission d'appel d'offres du 3 octobre 2005

- approuve les avenants proposés
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents y relatifs

3) Maison des arts – assurance dommage ouvrage

Le conseil municipal à l'unanimité

- approuve les choix proposés et autorise Monsieur le Maire à signer les contrats.

IV/ INTERCOMMUNALITE

1) Affaires foncières

a) Régularisation domaniale rue de l'Avenir

Le conseil municipal à l'unanimité

- approuve la transaction
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents y relatifs.

b) Acquisition par la CUS de terrains sur les bans communaux d'Ostwald et de Lingolsheim

Le conseil municipal à l'unanimité

- approuve la transaction

c) Acquisition de terrain rue de la Protection

Le conseil municipal à l'unanimité

- approuve la transaction.

d) Démolition des constructions situées sur la propriété communautaire 12 rue de la Gare

Le conseil municipal à l'unanimité

- approuve la démolition

e) Acquisition de terrains par la CUS, rue de Graffenstaden

Le conseil municipal à l'unanimité

- approuve l'acquisition

f) Acquisition de terrain rue des Prés – rue du Maréchal Foch

Le conseil municipal à l'unanimité

- approuve l'acquisition des terrains rue des Prés et rue du Maréchal Foch

2) Divers

a) Rapport annuel sur l'eau année 2004 concernant le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement

Le conseil municipal à l'unanimité

- atteste avoir pris connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement

b) Transfert de compétence de l'assainissement non collectif (ANC) à la Communauté Urbaine de Strasbourg

Le Conseil Municipal à l'unanimité

- Vu la délibération du conseil de communauté du 16 septembre 2005,

- Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2004 en son paragraphe 5,

- approuve le transfert à la communauté urbaine, avec effet du 1^{er} janvier 2006, de la compétence assainissement non collectif visée par l'article 35.1 de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992,
- charge Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération au Président de la CUS pour qu'il puisse saisir le Préfet qui arrêtera, conformément à l'article L-5211-17 du CGCT, le transfert de compétence.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2005 visées par la Préfecture le 18 novembre 2005

I.- AFFAIRES FINANCIÈRES

1) Budget supplémentaire 2005

Le conseil municipal par 27 voix pour et 5 contre

- arrête le budget supplémentaire 2005 à
 - en fonctionnement : 193 770,00 €
 - en investissement : 5 503 766,47 € reports compris.

2) Diverses subventions

a) Subvention jardins familiaux pour organisation concours maisons et balcons fleuris.

Le conseil municipal à l'unanimité

- décide d'attribuer à l'association des jardins familiaux une subvention de 3000 €.

b) Subvention contrat ville à Batigère – animation artistique

Le conseil municipal à l'unanimité

- décide d'attribuer à Batigère pour son projet «l'art dans la rue» une subvention de 1000 €.

c) Subvention sociale

Le conseil municipal à l'unanimité

décide d'attribuer à l'association Strasbourg Handisport Passion Aventure une subvention exceptionnelle de 1 000 € .

III – INTERCOMMUNALITE

1) Vente immeuble 1, rue du Gazon CUS à SIBAR

Le Conseil municipal à l'unanimité

- Vu la décision de préemption du 4 mars 2005

- Vu l'avis du Domaine du 22 février 2005

- Vu l'engagement de la SIBAR du 9 février 2005

- approuve la vente à la Société Immobilière du Bas-Rhin -SIBAR- de l'immeuble 1 rue du Gazon à Lingolsheim cadastré Ville de Lingolsheim :

section 2	n° 188/74 de	7,15 ares
	n° 87 de	1,76 are

2) Acquisition de terrains – offre de parkings pour tram-train

Le Conseil municipal à l'unanimité

- approuve l'acquisition, pour des raisons d'urbanisme, à savoir des emplacements de stationnement autour de la médiathèque communautaire et d'équipements d'accessibilité nécessaires à la future gare train-tram "route d'Eckbolsheim" des parcelles cadastrées :

Section 10

n° 161/11 de 4,92 ares

n° 195/11 de 8,21 ares

n° 177/11 de 0,08 are

n° 178/11 de 0,12 are

Total : 13,33 ares

IV – AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME

1) Affichage sauvage

Le conseil municipal à l'unanimité

- autorise Monsieur le Maire à faire enlever systématiquement toutes les affiches installées sur le domaine public, sans accord préalable.
- permet de facturer les interventions, au coût réel avec un forfait minimum de 15 € par affiche enlevée, à l'ordonnateur ou au bénéficiaire de l'affichage.

2) Enquête publique. Plateforme de distribution Lidl

Installation classée pour la protection de l'environnement

Le conseil municipal par 27 voix pour et 5 contre

- émet un avis favorable à la création d'une plateforme de distribution à Entzheim-Geispolsheim sous réserve :
 - de ne pas accentuer le trafic routier des camions et notamment le transit par la commune de Lingolsheim
 - de ne pas compromettre le projet de réalisation de la future piste cyclable vers Entzheim

V - DIVERS

1) Renouvellement du contrat enfance – période 2005/2007.

Le conseil municipal à l'unanimité

- décide de lancer le nouveau contrat enfance pour la période 2005/2007 avec les axes suivants :
 - la mise en œuvre de la maison de l'enfance et de la famille avec le multi-accueil de 60 places
 - l'extension à 32 places du centre de loisirs maternel sur les petites vacances scolaires et les mois d'été,
 - la formation pour intervention de nos ATSEMs au sein de ce centre de loisirs maternel
 - la mise en place d'un atelier «devenir parents»

2) Jugement de la Chambre Régionale des Comptes sur les budgets de la commune des années 1998 à 2003

Le conseil municipal à l'unanimité

- atteste avoir pris connaissance du jugement de la Chambre Régionale des Comptes en date du 29 septembre 2005 sur les comptes de la commune des années 1998 à 2003.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 19 DECEMBRE 2005 à 19 heures 30
visées par la Préfecture le 27 décembre 2005

I/ AFFAIRES FINANCIERES 2005

1) Admissions en non valeur

Le conseil municipal à l'unanimité

- Vu le constat du comptable en date du 27 octobre 2005

- décide d'admettre en non valeur la somme de 74,08 € relative au mandat 18/1999 du 24 juin 1999.

2) Subventions 2005 aux associations pour charges de locaux

Le conseil municipal à l'unanimité

- décide de verser les participations suivantes :
 - A.C.P.A. Amitié 12 191,68 €
 - Tennis club 4 487,30 €
 - C.C.S.S.L. 4 812,94 €
 - Ste Croix 2 805,14 €
 - Foyer Oberlin 3 275,61 €
 - 27 572,67 €

II/ BUDGET 2006

1) Budget primitif 2006

Le conseil municipal par 25 voix pour et 5 contre

- Vu le débat d'orientation budgétaire du 14 novembre 2005

a) arrête par chapitre le budget primitif de l'exercice 2006 en recettes et en dépenses à la somme de :

- en fonctionnement 10 276 530 €
- en investissement 2 957 730 €

b) fixe les taux d'imposition 2006 au même niveau que 2005

	2005	2006
Taxe d'habitation	17,03	17,03
Foncier bâti	13,71	13,71
Foncier non bâti	55,68	55,68

2) Subventions de fonctionnement 2006

Le conseil municipal :

- décide
 - par 25 voix pour et 5 abstentions, l'attribution des subventions de fonctionnement 2006 suivant le tableau joint
 - à l'unanimité, au vu des dossiers transmis, la répartition du crédit aux associations locales suivantes :

A.C.P.A. Amitié	3 360 €
C.C.S.S.L.	4 240 €
Club de natation	7 120 €
Billard club	200 €
Compagnons d'Arc	1 040 €
Football club Lingolsheim	8 320 €
Handball club Lingolsheim	7 360 €
I.B.A.L.	5 280 €
Tennis club Lingolsheim	5 960 €
Association Ste Croix	2 500 €

Jardins familiaux	200 €
Croix Blanche	200 €
Scouts de France	200 €
Harmonie municipale	3 500 €
	<hr/>
	49 480 €

CSF/APFS Lingolsheim **717 €**

3) Subventions pour participation aux travaux et acquisitions

a) Travaux de rénovation de l'orgue de l'église St Jean Baptiste

Le conseil municipal à l'unanimité

- attribue une participation de 3 766,56 € pour les travaux de réfection de l'orgue de l'église.

b) Travaux de rénovation de l'orgue de l'église Ste Croix

Le conseil municipal à l'unanimité

- attribue une participation de 2 780,80 € pour les travaux de réfection de l'orgue de l'église.

c) Travaux de remplacement des fenêtres au foyer Oberlin

Le conseil municipal à l'unanimité

- attribue une participation de 4 569,02 € pour les travaux de remplacement des fenêtres et volets du foyer.

d) Réinscription du crédit pour participation aux travaux de réaménagement du quartier des

Tilleuls (OPUS 67)

Le conseil municipal à l'unanimité

- approuve la réinscription de la subvention de 14 500 € destinée aux travaux de réaménagement du quartier des Tilleuls par OPUS 67.

e) Subventions pour animation 2006

➤ Perchibal

Le conseil municipal à l'unanimité

- décide de verser une subvention de 2 000 € à l'association IBAL.

f) Tarifs 2006

Le conseil municipal à l'unanimité

- approuve l'ensemble des tarifs pour 2006

III/ INTERCOMMUNALITE

1) Adhésion de Blaesheim à la Communauté Urbaine de Strasbourg

Le conseil municipal à l'unanimité

- approuve l'augmentation du Conseil de Communauté, à compter du 1^{er} janvier 2006 et jusqu'au prochain renouvellement des conseils, de 90 à 91 membres afin d'y accueillir le représentant de Blaesheim, la répartition des sièges entre les autres communes restant inchangée.
- approuve l'avis de la CLET en date du 16 novembre 2005 fixant à 68 435 € le montant de l'attribution de compensation qui sera versée annuellement par la Communauté urbaine de Strasbourg à la commune de Blaesheim.

2) Acquisition de fonciers situés à Lingolsheim tombant dans l'emprise de l'extension du tramway.

Le conseil municipal à l'unanimité

- émet un avis favorable au projet de délibération du conseil de CUS

3) Acquisition de terrain rue de Graffenstaden

Le conseil municipal à l'unanimité

- approuve cette transaction

- 4) Programme de la direction des projets sur l'espace public – réalisation des projets prévus en 2006

Le conseil municipal à l'unanimité

- approuve les opérations de la Direction des Projets sur l'Espace Public concernant l'exécution des projets de voirie et équipements (signalisation statique et dynamique), d'eau, d'assainissement sur l'espace public pour l'année 2006

IV/ URBANISME ET TECHNIQUE

- 1) Maison des arts – mission de coordination du système de sécurité incendie

Le conseil municipal à l'unanimité

- confie la mission de coordination du Système Sécurité Incendie au bureau ETF Ingénierie, pour un montant de 4 000 € HT
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette mission

- 2) Cession de terrain rue Freyermuth.

Le conseil municipal à l'unanimité

- accepte cette demande de cession.

V/ DIVERS

- 1) Attribution de la chasse – période du 02/02/2006 au 01/02/2015

Le conseil municipal par 29 voix pour et 1 contre

- entérine l'attribution de la chasse pour la période du 02/02/2006 au 01/02/2015 à Monsieur Jules LOYZANCE.

- 2) Pérennisation de l'emploi au grade d'attaché pour le chef de projet de la Maison des Arts

Le conseil municipal à l'unanimité

- décide la suppression de l'emploi de contractuel
- décide l'inscription au tableau des effectifs d'un emploi d'attaché supplémentaire.

ARRETES MUNICIPAUX

04/10/05 (visa 04/10/05)

travaux de réhabilitation sans tranchée du réseau d'assainissement, rue du Maréchal Foch, entre la rue de Holtzheim et la rue des Lapins

la circulation se fera en sens unique alterné par demi chaussée dans l'emprise du chantier, du 24/10 au 13/11/2005

14/10/05 (visa 18/10/05)

travaux d'abattage, d'essouchage, de fouilles et de plantations, rue des Hironnelles et rue Alfred Kastler
la circulation subira une gêne momentanée de la semaine 41 à la semaine 50

14/10/05(visa 18/10/05)

occupation du domaine public pour des travaux de ravalement de façade, 110 rue du Maréchal Foch du 17 au 31/10/2005

20/10/05 (visa 25/10/05)

voie à vitesse limitée à 30 km/h à l'approche des ralentisseurs de vitesse rue des Fleurs, au débouché de la rue des Primevères et de la rue de l'Espérance

21/10/05 (visa 25/10/05)

extension du réseau et de nouveaux branchements AEP, rue des Merles

la rue sera barrée entre la rue des Mésanges et la rue des Peupliers entre le n° 3 et 7, du 21/10 au 04/11/05

21/10/05 (visa 25/10/05)

travaux de réparation du pont rail, avenue Schuman

la circulation sera interdite dans le sens rue du Maréchal Foch vers la rue d'Eckbolsheim entre la rue de la Bibliothèque et la rue des Sports du 21 au 25/11/05

27/10/05 (visa 28/10/05)

travaux de réaménagement de la rue des Fleurs

prolongation de l'arrêté du 20/09/05, rue barrée jusqu'au 28/11/05

7/11/05 (visa 15/11/05)

modification de l'arrêté du 27/11/1987, concernant la piste cyclable rue de Graffenstaden

l'usage de la piste cyclable entre la rue Kastler et la limite du ban communal est conseillé

création d'un trottoir (côté pair, devant le stade entre la rue des Sculpteurs et l'entrée du stade) réservé à la circulation mixte piétons cyclistes dans les deux sens

15/11/05 (visa 15/11/05)

travaux de réfection de fouilles, rue Kastler

à partir du n° 5 jusqu'à la rue Jean Rostand, la largeur de la piste cyclable sera rétrécie du 21/11 au 2/12/05

17/11/05 (visa 22/11/05)

travaux de réhabilitation sans tranchée du réseau d'assainissement, rue du Maréchal Foch, entre la rue de Holtzheim et la rue des Lapins

la circulation se fera en sens unique alterné par demi chaussée dans l'emprise du chantier, du 13/11/2005 au 18/11/05

18/11/05 (visa 22/11/05)

création d'un trottoir rue Laegert

circulation à sens unique dans la tronçon rue des Jardins rue du Maréchal Foch, uniquement dans le sens rue Maréchal Foch vers la rue des Jardins du 21/11 pour deux semaines

18/11/05 (visa 29/11/05)

occupation domaine public, pose d'échafaudage 47 rue des Prés du 21/11 au 21/12/05

21/11/05 (visa 29/11/05)

stationnement limité à 1 h 30 du lundi au samedi de 9 h à 19 h

rue du Maréchal Foch tronçon compris entre la rue de la Gare et l'avenue Schuman, des deux côtés de la chaussée

22/11/05 (visa 29/11/05)

autorisation d'ouverture d'un cabinet médical 79 rue du Maréchal Foch

29/11/05 (visa 6/12/05)

travaux de réfection de fouilles,

du 5 rue Kastler jusqu'à la rue Jean Rostand, la largeur de la piste cyclable sera rétrécie du 21 novembre jusqu'au 16 décembre 2005

8/12/05 (visa 20/12/05)

circulation autorisée a contresens pour deux roues rue de la Croix

8/12/05 (20/12/05)

réfection de chaussée, rue de Koenigshoffen, entre le n° 9 et 10

la circulation se fera en sens unique alterné par demi chaussée, du 12 au 16 décembre

8/12/05 (20/12/05)

travaux de mise aux normes des coussins berlinois, rue Kastler

circulation à sens unique alterné, au droit des coussins berlinois le 9/12/05

20/09/05 (visa 13/12/05)
ouverture d'établissement maison de l'enfance - modification

27/12/05 (visa 2/1/06)
travaux de pose de branchement neuf, rue de Graffenstaden,
le stationnement et la circulation seront interdits entre le 3 et 5, du 23 au 27/01/2006

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA VILLE DE LINGOLSHEIM
OCTOBRE à DECEMBE 2005**

est à consulter au service communication

Lingolsheim, le 12 Janvier 2006